

Burundi : Les avocats des putschistes dénoncent des actes de tortures

BBC Afrique, 17 mai 2015 Droits de l'homme violés au Burundi Alors que la situation semble revenue à la normale au Burundi après la tentative de coup d'État qui avait suivi une dizaine de jours de manifestations contre un troisième mandat du président Pierre Nkurunziza, les avocats des putschistes dénoncent les violations des droits de l'homme. Les 18 putschistes dont 5 généraux qui se sont rendus et qui sont en détention depuis vendredi ont été torturés, selon maître Anatole Miboro qui les représente : « A leur arrestation, ils ont été tabassés, privés de leurs vêtements et chaussures; ils ont été ligotés puis trainés dans la boue et ils ont reçu des coups en plein visage ».

L'avocat a ajouté que les biens des putschistes leur ont été arrachés à leur arrivée aux services de renseignement ils ont été tabassés et intimidés. Maître Anatole Miboro espère que ses clients ont été présentés au parquet, leurs droits seront respectés et que les visites leur seront permises. 4 médias privés saccagés Entre temps, le responsable de la radiotélévision Renaissance, Innocent Muhozi dénonce une violation de la liberté de la presse. Il a déclaré sur BBC Afrique que les quatre médias les plus suivis de la capitale ont été saccagés par les forces de l'ordre. Parmi ceux-ci, on compte la Radiotélévision renaissance ainsi que la Radio publique africaine où le général Godefroid Niyombare avait annoncé le coup d'État mercredi dernier. Les locaux de ces entreprises de presse sont occupés par la police sans mandat et un climat de peur règne parmi les journalistes qui ne peuvent pas travailler, selon Innocent Muhozi : « Pour l'instant, aucune arrestation. Mais la plupart des responsables ont quitté le pays et les journalistes ont peur d'être assassinés. Nous voulons être traités comme des êtres humains et non comme des animaux à abattre », il déclare.